

PRÉPARATION AU CACES® : CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ TOUTES CATÉGORIES		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> - Se préparer aux tests CACES® suivant la recommandation R 389. - Conduire en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté. 	<p>Toute personne peu ou pas expérimentée à la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir de contre indication médicale. - Comprendre la langue française. - Veillez préciser lors de l'inscription si la personne peu rencontrer des difficultés de compréhension ou autre lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique
NOMBRE DE PARTICIPANTS : En fonction du nombre et du type de catégories		
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION		
THÉORIE	PRATIQUE	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le conducteur et son chariot <ul style="list-style-type: none"> - Rôle et responsabilité du cariste. - Rôle du personnel d'encadrement. - Différents types de chariots et accessoires. 2. Utilisation du chariot <ul style="list-style-type: none"> - Équipements de protection individuelle. - Dispositifs de sécurité du chariot. - Règles et principes d'utilisation. - Réglementation (décret n°98-1084 du 02/12/1998, recommandations R389). - Estimation des charges, adéquation, plaque de charge. 3. Règles de conduite et de circulation <ul style="list-style-type: none"> - Prise de poste et fin de poste. - Règles de conduite, de prise de charges et de stationnement. - Consignes de sécurité, gestes de commandement. - Obligations et interdictions. 4. Vérifications et entretien <ul style="list-style-type: none"> - Notion d'équilibrage, centre de gravité. - Les adéquations - Inspections et vérifications. 5. Consignes en cas d'incident, d'accident ou d'incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de poste. - Conduite sur parcours balisés en marche avant et arrière. - Évolution suivant des parcours définis avec difficulté croissante. - Manutentions spéciales avec charges diverses : <ul style="list-style-type: none"> • Gerbage et dégerbage. • Gestes de commandement. - Fin de poste. <p style="text-align: center;">Le port des E.P.I. est obligatoire.</p>	
DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - 7 heures de théorie. - 14 heures de pratique (3 jours) 	<ul style="list-style-type: none"> - En centre. - En entreprise. 	Tests CACES® : voir programme
PÉDAGOGIE		
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentation de fabricants,...) et de support stagiaire.</p> <p>Les exercices pratiques sont réalisés avec chariots élévateurs électriques et thermiques.</p> <p>Pour le stage en entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>La partie théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...). - <u>La partie pratique se déroulera</u> : voir convention de mise à disposition 		
VALIDATION DES ACQUIS	ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
À l'issue du stage, et si réussite à l'évaluation des connaissances, un certificat sera délivrée par U.C.F.E.	<ul style="list-style-type: none"> - E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention...). - Une pièce et une photo d'identité. 	